

[R.I.S.]

Association de malfaiteurs

La scène se passe dans le bureau du Directeur de la police scientifique.
2 résistors ont été appréhendés après une **agression sur une diode électroluminescente**.

Sont présents :

- Les mis en examen : les 2 résistors 110 Ω et 330 Ω , leur avocat
- Les témoins : la Del, l'Ampèremètre, le Voltmètre, le Générateur

Voici le **compte-rendu de l'audition** :

La **Del** :

- Je l'ai échappé belle, près de 50 mA, j'ai failli y passer !

L'**Ampèremètre** :

- Heureusement que mon fusible était bien réglé. Qui va me rembourser mes frais ?

Le **Générateur** :

- Je suis formel, la tension n'a pas dépassé 6 V. Je suis très à cheval là-dessus en tant que générateur de tension !

Le **Voltmètre** :

- Je confirme à propos de la tension.

L'**Avocat** :

Mes clients ne sont pour rien dans cette affaire.

Expliquez-moi comment mes clients en série avec la Del, et qui sont censés la protéger, peuvent être responsables de cet accident ?

Je demande une reconstitution avec mon client de 110 Ω ,
ce qui disculpera *de facto* mon client de 330 Ω .

La **reconstitution** confirme les dires de l'avocat : l'intensité n'était que de 37 mA.

L'**Avocat** :

J'ai encore des souvenirs de mes cours de Physique ... Je demande la mise en liberté immédiate de mes clients !

Le Directeur s'apprête à classer l'affaire lorsqu'un jeune inspecteur émet l'hypothèse d'une association parallèle des accusés ...

Votre mission, si vous l'accepter,
consiste à vérifier cette hypothèse, avec les moyens mis à votre disposition :

Les 2 résistors, le Générateur, l'Ampèremètre, le Voltmètre, une plaque de montage et seulement 5 cordons (les crédits sont limités suite aux restrictions budgétaires),
un ordinateur avec le logiciel Regressi.

Un compte-rendu circonstancié vous est demandé dans les délais les plus brefs ...